

DU NOUVEAU SUR LES AVENTURES DU JEUNE GUÉNON À LA GRANDE LOGE DE FRANCE

Par Philippe Langlet

Dans *Ésotérisme et christianisme, autour de René Guénon*, Marie-France James (1943-) écrivait : *Radié des Loges affiliées au Martinisme de Papus – Loges se réclamant en fait sinon en droit du Rite écossais ancien et accepté – dès 1910, Guénon s'intéresse aux travaux d'une Loge spiritualiste dûment reconnue, la Loge Thebah, filiale de la Grande Loge de France, elle-même rattachée au Rite écossais ancien et accepté. C'est ainsi que, au cours des années 1910 et 1911, sous la signature de Palingénus, il consacra quatre articles à la Franc-maçonnerie dans la revue La Gnose : La gnose et la Franc-Maçonnerie (mars 1910), L'orthodoxie maçonnique (avril 1910), Les hauts grades maçonniques (mai 1910), À propos du Grand Architecte de l'Univers (juillet et août 1910) où il expose ses vues fondamentales sur la question¹. M.-F. James reprend globalement, avec ce livre, sa thèse universitaire intitulée *L'ésotériste René Guénon (1886 – 1951) et les milieux catholiques de son temps*, et soutenue en mai 1977.*

Cet extrait contient plusieurs approximations, maladresses et amalgames que nous serons contraints d'évoquer, même si cela n'a pas de réelle incidence sur les données historiques. Une loge n'est pas la « filiale » d'une obédience, mais une entité autonome qui y est fédérée. Ensuite, la Grande Loge de France n'est pas « rattachée » au Rite écossais ancien et accepté, c'est le rite qu'elle pratique de manière quasi unique et dont elle a la gestion des trois premiers grades depuis 1894, date reconnue comme celle de sa fondation². En outre, à cette époque, la loge Thebah est loin d'être « The » loge spiritualiste, comme elle l'apparaît aujourd'hui et dont divers membres se sont efforcés de donner l'image. Outre les sujets de haute teneur, on y traitait, comme ailleurs, de *La prostitution*, ou de *La FM et le Socialisme*, on y lisait les planches de *l'Union fraternelle des Employés de commerce et de l'industrie*, on y débattait de *la formation d'une caisse centrale en vue de l'achat* (en commun avec le Grand Orient) *d'un aéroplane*. Cette dernière question venait d'ailleurs d'être évoquée au Conseil fédéral du 18 mars 1912. M.-F. James établit visiblement un lien de causalité entre l'intérêt qu'elle suppose chez Guénon pour cette loge et la Maçonnerie obédientielle, et les articles que ce dernier a écrits préalablement sur le sujet. Enfin, R. Guénon ne s'est pas intéressé à cette loge parce qu'elle était « spiritualiste », ce qu'elle n'était pas nécessairement, mais par besoin de

1. Marie-France JAMES, *Ésotérisme et christianisme, autour de René Guénon*, Nouvelles Éditions Latines, 1981, p. 99.

2. En dépit de certains esprits chagrins.